

# Propositions pour une gestion patrimoniale des eaux souterraines : L'expérience de la nappe phréatique d'Alsace

par Henry Ollagnon,

chargé de mission au Bureau R.c.b.  
du ministère de l'Agriculture

Le milieu naturel se dégrade. L'homme qui, par son activité, le modèle, l'organise et le désorganise, est contraint aujourd'hui de constater qu'il fait partie intégrante de la nature. Choisir la qualité du milieu nécessaire, non seulement à l'exercice des activités sociales de production, mais tout simplement à la reproduction de la vie naturelle et humaine, maintenir cette qualité en permanence malgré la multiplicité des acteurs concernés, tels peuvent être les objectifs de la gestion du milieu naturel.

L'étude du problème de la sauvegarde de la qualité de la nappe phréatique de la plaine d'Alsace, la plus grande d'Europe et l'une des plus menacées, a permis au Bureau R.c.b. du ministère de l'Agriculture de dégager une « approche patrimoniale de type communautaire » susceptible de répondre, après adaptation, à de nombreux cas de gestion du milieu naturel.

Pour modifier le comportement d'ensemble de la société vis-à-vis de l'eau souterraine, l'approche patrimoniale propose un processus de transformation des relations, c'est-à-dire des négociations, entre les différents acteurs de la Puissance Publique, les agents économiques et la population. Ce processus, qui vise à faire de l'eau souterraine le patrimoine d'une communauté humaine, doit être fondé sur une organisation de la décision par laquelle cette communauté aura capacité de négocier et mettre en œuvre la gestion « pluri-acteurs » de ce bien commun très représentatif du milieu naturel dans son ensemble.

Plan de l'article :	Pages
Présentation	34
La situation actuelle de l'eau souterraine en Alsace	35
La réponse institutionnelle	43
Les approches du <b>problème</b> et leurs limites	53
La recherche d'un nouveau cadre de pensée	60
Vers une gestion patrimoniale de la nappe phréatique	65
Où en sommes-nous aujourd'hui ? (Conclusion)	71